

Séance publique du 3 octobre 2022

## Louis XV, portrait médico-psychologique

Docteur Marcel DANAN

Académie des Sciences et Lettres de Montpellier

---

### MOTS-CLÉS

Monarchie absolue, Régence, courtisans, favorites, petite vérole, dépendance affective, scrupules, état limite, confession, sacrements.

### RÉSUMÉ

Né le 15 février 1710, orphelin à 2 ans, roi à cinq ans, privé très tôt d'affection, Louis XV a eu une éducation religieuse très stricte à laquelle il a toujours été fidèle, mais en raison de l'impossibilité à se passer de femmes, il a multiplié les liaisons extraconjugales, sans se cacher mais tout en étant terriblement culpabilisé. La maladie d'août 1744 a été un choc dans la mesure où on lui refusait les sacrements sans confession préalable publique. Humilié, il n'a pas respecté ses promesses et s'est trouvé, comme souvent lors des situations de crise, tiraillé entre, sa ferveur religieuse et ses pulsions sexuelles. Après avoir évoqué son hérité psychique, retracé son comportement dans la vie publique, ses problèmes de santé, sa vie personnelle et sexuelle, le diagnostic proposé est celui de personnalité dépendante avec dérèglement de l'humeur. Malgré tout, le bilan de son règne est moins négatif que ce que l'Histoire a retenu.

---

La postérité en a fait un homme frivole, à femmes, alors qu'il était un chrétien scrupuleux, soumis à des femmes intéressées. Au préalable, il convient de rappeler le contexte socio-politique du XVIII<sup>e</sup> siècle et en particulier dans les années 1740-1760 où la licence se couvrait du manteau de la religion. La monarchie absolue de droit divin commençait à être critiquée en ce siècle dit des Lumières. L'Angleterre était entrée dans la démocratie sans exclure le monarque mais après avoir exécuté, en 1649, Charles I<sup>er</sup>. Les philosophes, les écrivains : Voltaire, Rousseau, Montesquieu, Diderot, d'Alembert, et l'Écossais David Hume se permettaient de juger la monarchie absolue alors que Louis XV en était toujours à une souveraineté déliée de toutes les lois, à l'exception de celles de Dieu et de la nature. Certains philosophes allaient faire un tour au château de Vincennes. Les Parlements n'avaient rien de représentatif, n'étant que des assemblées de nobles attachés à leurs privilèges.

## 1. Une hérédité psychique

Peut-on expliquer par l'hérédité ses mouvements d'humeur parfois spectaculaires ? Son père, le duc de Bourgogne, était timide, indécis, étant très mal élevé, selon Pierre Gaxotte, par son précepteur Fénelon, qui ne lui aurait pas appris l'amour du métier. Par contre, il était fort en mathématiques et a rédigé des *Éléments de géométrie*. Louis XIII

maltraité par son père, fouetté et rejeté par sa mère, Marie de Médicis, était taciturne, ombrageux, lugubre, mélancolique, en proie à des crises de colère, bègue, ayant du mal à s'exprimer en public. Très pieux, il avait une horreur obsédante du péché. On a évoqué un comportement homosexuel ou bisexuel. L'oncle de Louis XV, petit fils de Louis XIV, Philippe V d'Espagne était sujet depuis l'adolescence à des crises de dépression. qui l'empêchaient parfois d'exercer le pouvoir. Quant à Ferdinand VI, fils de Philippe V, il était d'un tempérament mélancolique, timide, méfiant, renfermé, souvent indécis, en proie à des scrupules torturants. À la mort de son épouse, il resta prostré pendant un an jusqu'à son décès. Marie-Anne de Bavière (1660-1690), sa grand-mère paternelle, était une princesse triste et malade dont Voltaire disait : « *ses maux empiraient par le chagrin d'être laide dans une cour où la beauté était nécessaire* ». « *Elle était toujours mourante et sa courte vie ne fut qu'une maladie continue* », écrivait Saint-Simon. Parmi les descendants de Louis XV, sa petite fille, Isabelle de Bourbon-Parme, épouse de Joseph II d'Autriche, d'intelligence supérieure mais très dépressive et qui entretenait une relation passionnée, platonique selon certains, plutôt lesbienne selon d'autres, avec sa belle-sœur Marie Christine, mourut à 22 ans de la variole, comme son grand-père. Il faut noter que Louis XV n'avait pas été sous l'influence directe de ces personnages.

## 2. Une enfance difficile

Héritier de la Couronne de France, il perdit ses parents en 1712, à l'âge de deux ans. À cinq ans, il assista l'agonie de Louis XIV, son arrière-grand-père, et entendit ses dernières paroles. Il était plutôt fragile et à chaque instant on craignait pour sa vie. Sa gouvernante, la duchesse de Ventadour qu'il appelait « maman », l'entoura de son affection et, a-t-on dit, parvint à le sauver des mains des médecins dont les remèdes étaient à cette époque plus dangereux que le mal. À la moindre indisposition, c'était l'angoisse ! Certains, en effet, lorgnaient sur le trône. On lui faisait faire le métier de Roi, comme présider à cinq ans des lits de justice, à l'âge où les enfants ont d'autres jeux. Madame de Ventadour faisait venir des petits compagnons pour jouer avec lui. De temps en temps, il faisait un caprice refusant de voir un ambassadeur ou d'aller à la messe. Très jeune, il était écartelé entre le devoir d'imiter Saint-Louis et son arrière-grand-père qu'on lui présentait comme modèles. Installé aux Tuileries, il fut soumis à un rythme de vie régulier, allant à la messe tous les jours, ce qu'il fit toute sa vie. À l'âge de six ans, il était heureux dès qu'il pouvait ne plus faire le roi. À 7 ans, on « le passa aux hommes », arraché aux bras de Madame de Ventadour qu'il quitta en larmes. Les premiers jours, il fit des caprices refusant de manger tant que « sa maman » n'arriverait pas.

Lors des années suivantes, il fut au centre de conflits entre trois personnages censés jouer un rôle dans sa formation et son éducation. À la mort de Louis XIV, le Parlement reconnut le duc d'Orléans comme seul régent mais récupéra le droit de remontrance : le Parlement est faible quand le roi est fort et fort quand le roi est faible. Le Régent, neveu de Louis XIV, duc d'Orléans, n'a pas cherché à transformer le régime, mais à l'aménager, l'État royal conservant son caractère absolu. Le film de Bertrand Tavernier, *Que la fête commence* -1975, est une caricature poussée à l'extrême de cette période de la minorité de Louis XV. Le Régent fut l'organisateur de ce que le roman de Chantal Thomas décrit comme l'Échange des princesses : la fille du Régent, 12 ans, devant épouser l'héritier du trône d'Espagne et l'infante d'Espagne, 4 ans, promise au jeune Louis XV, l'échange ayant lieu sur l'Île des Faisans. Mais, comme il était urgent que le jeune roi puisse procréer, les fiançailles furent rompues et l'enfant renvoyée en Espagne. D'une manière générale, le Régent n'est pas décrit sous un jour favorable par les mémorialistes. C'est ainsi que le cardinal de Retz en fait un homme faible, irrésolu

n'ayant pas la force de résister. Saint-Simon, qui avait été son conseiller, en dresse un portrait au vitriol ; « *Doux, accueillant au courant de tout, des intrigues des anciennes cours, comme de celles de son temps, il avait le faible de croire ressembler en tout à Henri IV* ». Saint-Simon insiste sur l'influence catastrophique qu'eut sur le Régent l'abbé Dubois, son précepteur, « *qui le flatta du côté des mœurs pour le jeter dans la débauche* ». Nommé cardinal, cela a fait dire à Roger Peyrefitte : « *le pape est un fin cuisinier, il a fait d'un maquereau un rouget* » D'où aussi la contrepétterie : *il court le furet du bois joli !* En fait, l'abbé Dubois était soucieux du redressement économique de la France. À l'extérieur, il était partisan du rapprochement avec l'Angleterre. La Régence ne fut pas de tout repos ; peste de Marseille en 1720, (trente mille morts), effondrement du système Law, et, en 1718, conspiration de Cellamare du nom de l'ambassadeur d'Espagne en France et qui fit intervenir, entre autres, la Duchesse de Maine et le Duc de Richelieu en vue de renverser le Régent et mettre sur le trône de France le roi d'Espagne. Elle a été récemment décrite par Camille Pascal dans son ouvrage : *L'air était tout en feu*. Le Régent et Dubois moururent en 1723 à quelques mois d'intervalle.

### **Le Maréchal de Villeroy**

À la mort de Louis XIV, le régent confirma le Maréchal de Villeroy dans la charge de gouverneur de Louis XV. Le Maréchal François de Villeroy (1644-1730), homme sans finesse, ne put rendre au petit roi l'affection qu'il perdait depuis qu'on l'avait éloigné de sa gouvernante et il chercha à l'astreindre au cérémonial public et majestueux de la cour. Il était exigeant, jaloux, peu éclairé, donnant à son enseignement un tour trop réglé et monotone. Il enseignait l'étiquette et fit adopter à l'enfant un comportement majestueux et hautain. Il disait « *il faut tenir le pot de chambre aux ministres tant qu'ils sont en poste et le verser sur la tête quand ils ne le sont plus* », rapporte Jacques Levron. Le Régent, bien que le considérant comme un histrion insupportable, un gêneur, différerait toujours de le chasser. Le 10 août 1722, il le fit arrêter et l'expédia sur ses terres à Neuville près de Lyon.

### **Le Cardinal de Fleury**

Son précepteur, le Cardinal de Fleury, lui a donné une solide instruction en langues, sciences, astronomie, histoire, géographie. Lapeyronie, premier chirurgien, l'instruisit en anatomie. Rien ne fut négligé pour son instruction : membres du Collège de France, académiciens, artistes, architectes, musiciens, artisans se succédaient pour l'instruire et le distraire. Le Cardinal de Fleury, originaire de Lodève, exerçait sur lui un véritable ascendant. Il rédigea pour lui une Histoire de France et un catéchisme. Selon Fumarolli, « *Il avait été préoccupé par la nature mélancolique du petit orphelin commis à ses soins* ». Fleury savait, comme les directeurs de conscience, hiérarchiser les péchés. Selon le mémorialiste Barbier « *Monsieur de Fréjus apprit à son élève à dissimuler* ». On peut regretter qu'il ne lui ait appris à réfléchir, à avoir l'esprit critique, à penser par soi-même et à argumenter. Ce prélat ne supportait pas la contradiction et fit interdire le Club de l'Entresol qui critiquait sa politique. Il fit devenir loi du royaume la Bulle Unigenitus publiée contre les jansénistes par le pape Clément XI, ce qui attisa l'opposition de certains évêques et du Parlement.

## **3. Louis XV dans l'exercice du pouvoir**

Majeur à 13 ans, en 1723, le pouvoir du roi fut exercé quelques mois par le cardinal Dubois, puis, jusqu'en 1726, par son cousin, le duc de Bourbon, et enfin par le cardinal de Fleury qui avait été son précepteur et qui, dès 1726 et jusqu'en 1743, occupa, sans en avoir le titre, le rôle de principal ministre. Le duc de Bourbon, dont la mère était une fille

légitimée de Louis XIV, fut impopulaire et entra en conflit avec de Fleury. Louis XV n'aimant pas le changement hésitait à s'en séparer. Mais le 11 juin 1726, alors que le matin il l'avait invité à se rendre avec lui à Rambouillet, il lui ordonna « sous peine de désobéissance de se retirer à Chantilly et d'y demeurer jusqu'à nouvel ordre ». Ce dignitaire, enrichi pendant le système Law, avait créé le délit d'initié. Quelques jours plus tard, le roi annonça au Conseil d'en Haut, dans un texte contradictoire, qu'il allait se passer de premier ministre, mais que cette charge serait confiée au Cardinal de Fleury.

Louis XV se trouva face à ses responsabilités de monarque de droit divin. Comme Louis XIV, il chercha à asseoir son autorité dans l'unité religieuse et l'hostilité à toute forme de dissidence. Il était convaincu que la puissance royale est l'expression d'une élection divine et qu'il était le représentant de Dieu sur la terre. Il était loin du principe de la monarchie absolue selon Hobbes. Pour ce philosophe Anglais (1588-1679), les individus renoncent par contrat à leur liberté individuelle au profit du souverain, le *Léviathan*, doté d'un pouvoir absolu, donc au-dessus des lois mais devant œuvrer pour la sécurité et le maintien de la paix pour tous. Louis XV ne semble pas avoir compris que les intérêts privés commençaient à s'opposer à la toute-puissance de l'État royal. Louis XV s'en remettait à Bossuet, qu'il n'avait pas connu, chantre de la monarchie absolue pour lequel le roi tire son autorité de Dieu dont il est le principal ministre.

À l'intérieur, les difficultés ne manquèrent pas. Les conflits entre nos contemporains sont des jeux d'enfants comparés aux intrigues, cabales, complots et conspirations qui agitaient les grands de cette époque. Pendant tout son règne, le Roi fut confronté à l'hostilité des parlements qui représentaient les intérêts d'une classe privilégiée, celui de Paris mais aussi d'autres, en particulier celui de Bretagne. On peut même parler de véritables guérillas. Le Parlement s'opposant à la partie du clergé qui avait fait allégeance à la bulle Unigenitus et exigeait des *billets de confession*, Louis XV réagit vivement, en 1731, et interdit toute contestation de cette bulle qui s'opposait au jansénisme. En 1753, Louis XV fit arrêter et assigner à résidence les parlementaires de Paris qui avaient considéré comme un trouble à l'ordre public le fait d'exiger un *billet de confession*, attestation d'un prêtre qu'il était exempt de tout soupçon de jansénisme. Un an après, il rappela ces parlementaires et imposa le silence aux évêques. Louis XV dut cependant affronter la montée en puissance du parti janséniste, hostile au luxe et à l'ornement de Versailles. C'est au début de son règne que se produisit l'hystérie des convulsionnaires de Saint-Médard. Enfin, en 1764, la compagnie de Jésus fut supprimée par un édit royal et Louis XV déclara : « pour la paix de mon royaume, je les renvoie contre mon gré ». Le 3 mars 1766, face aux remontrances parlementaires, qui dressaient l'opinion contre la monarchie, le roi se rendit en personne au Parlement de Paris et déclara entre autres : « c'est de moi seul que mes Cours tiennent leur existence et leur autorité, c'est à moi seul qu'appartient le pouvoir législatif, sans dépendance, sans partage ». L'Histoire a retenu, sous le nom du *discours de la flagellation*, ce rappel des fondements de la monarchie. En 1770, il renvoya sèchement Choiseul, son ministre depuis 12 ans, en lui donnant 24 heures pour se retirer sur ses terres, en ajoutant qu'il ne le renvoyait pas plus loin par respect pour son épouse malade. Choiseul, personnage intrigant, avait voulu engager la France dans le conflit des Malouines entre l'Espagne et l'Angleterre. En 1771, le chancelier Maupéou, qui voulait mettre un terme à la guerre au pouvoir royal par les Parlements, fit arrêter les parlementaires. Les nouvelles juridictions, dont les magistrats étaient désignés par le roi et rétribués par l'État, rendaient une justice gratuite. Bien entendu, cette réforme fut combattue par la noblesse, mais soutenue par Voltaire. Le « *coup de majesté* » du roi fut effacé par Louis XVI, qui renvoya Maupéou et rétablit les Parlements dans leur état antérieur, erreur fatale !

À l'extérieur. Louis XV, pourtant habité par le projet politique d'établir la paix et la prospérité en France, eut à faire face à plusieurs conflits. La guerre de succession de

Pologne (1733-1738) qui permit le rattachement de la Lorraine à la France, puis la guerre de succession d'Autriche (1742-1748), contre l'Autriche associée à la Grande-Bretagne, qu'il fit au côté de la Prusse, au cours de laquelle il s'illustra à la bataille de Fontenoy. Mais, on l'accusa de s'être battu pour le roi de Prusse car, au traité d'Aix-la-Chapelle, il rétrocéda sans contrepartie les importantes conquêtes qu'il avait faites. Enfin, la désastreuse guerre de sept ans (1756-1763), qualifiée de première guerre mondiale avec, d'un côté la France alliée à l'Autriche et de l'autre la Grande-Bretagne alliée à la Prusse. Ce renversement des alliances choqua l'opinion hostile à l'Autriche et eut des conséquences catastrophiques, puisque le traité de Paris aboutit à la perte du Canada, de la Louisiane, de l'Inde à l'exception de cinq comptoirs, mais permit à la France de conserver les Antilles. L'impopularité de Louis XV était alors à son comble. Son comportement peut s'expliquer par son éducation : ses éducateurs lui avaient proposé pour modèle le règne de Saint-Louis, ce monarque ayant pour scrupule de ne jamais consentir à un agrandissement injuste de ses États. Louis XV avait appris que le septième commandement de Dieu défendait « *de prendre ou de retenir injustement le bien d'autrui soit par fraude soit par violence* ». Louis XV écrivit : « *la pitié pour mes peuples et la religion m'ont bien plus conduit en cette occasion que l'esprit d'agrandissement* ». L'Histoire a retenu qu'il voulait installer une paix durable et, pour cela, n'utiliser la force qu'avec discernement.

#### 4. Louis XV face à la maladie

Il était très émotif et se trouvait facilement mal. Il avait peur de la maladie. C'est ainsi qu'un soir de janvier 1743, pris de coliques, il s'écria, « *je me meurs, je souffre de douleurs horribles, La Peyronie, La Peyronie !* ». Lors d'un autre épisode fébrile avec une éruption passagère, on soupçonna la petite vérole et comme il était admis qu'on ne pouvait avoir cette maladie deux fois il ne se protégea pas et refusa de se faire inoculer, ce qui explique peut-être l'affection qui mit fin à ses jours.

##### *L'épisode de l'été 1721*

Le 31 juillet 1721, il avait 11 ans, il fut pris de maux de tête de plus en plus violents accompagnés de fièvre. On craignit la variole, mais heureusement aucune éruption n'apparut. Il reçut un lavement, puis trois autres, et on lui fit prendre, à plusieurs reprises, des graines d'émétique. Le 1<sup>er</sup> août, il fut saigné au pied, non après un débat animé entre Helvetius, partisan des saignées, et le chirurgien Maréchal opposé à cette pratique. Donc une affection banale, mais dont on a souligné le retentissement psychologique qu'elle eut sur cet enfant de 11 ans, plutôt introverti, qui a certainement perçu l'enjeu qu'il représentait et a pu se faire une idée sur les sentiments, les désirs et les intentions des uns et des autres.

##### *L'épisode de Metz (août 1744) et ses suites*

Il survint lors de la guerre de succession d'Autriche (1740-1748). Louis XV décida d'affronter l'Angleterre dans les Flandres. Il semble qu'il ait pris cette décision lors d'une phase d'euphorie contrastant avec son hésitation et son fond subdépressif habituel. Il prit la tête de l'armée, mais tint à être accompagné du dauphin et de la duchesse de Châteauroux (1717-1744), sa favorite en titre du moment, entrée au service de la Reine. En fait, il semble que ce soit cette maîtresse qui ait intrigué pour l'accompagner à la guerre. Il décida de rejoindre l'armée d'Alsace en passant par Verdun, puis Metz où, arrivé le 4 août, il ne devait rester que quelques jours pour étudier la situation. Accueilli en triomphe, reçu à la cathédrale, logé à l'hôtel du gouverneur, il pouvait rejoindre sa maîtresse et la sœur de cette dernière, grâce à une passerelle en bois. C'est ce qui est

resté dans la petite histoire, comme *le scandale de la galerie couverte*. Mais, dans la nuit du 7 au 8 août, il tomba gravement malade. Camille Pascal, dans son roman « La Chambre des dupes », rapporte avec force détails les étapes de la maladie d'apparence grave dont fut atteint le roi, ce 8 août 1744. Vers cinq heures du matin, le roi appela à l'aide. Il avait de violents maux de tête et de ventre, et était probablement fébrile car il était couvert de sueurs et la soif le torturait. Il montrait des signes de nervosité impressionnants. Le premier médecin du Roi, François Chicoyneau, accourut en robe de chambre, mais en perruque, et fit venir le chirurgien François de Lapeyronie, originaire comme lui de Montpellier. Les regards des deux praticiens exprimaient un certain pessimisme. La duchesse de Châteauroux et sa jeune sœur arrivèrent au chevet du roi. Pendant ce temps, le malade, toujours fébrile, continuait à se plaindre de maux de ventre. Les deux médecins montpelliérains administrèrent une purge lente avant de pratiquer la grande saignée au pied suivie d'autres saignées. Le roi se sentant partir commençait à réclamer des sacrements et Lapeyronie communiqua ses impressions péjoratives au premier aumônier. Le 13 août, le roi était considéré comme perdu. Il criait : « *l'enfer, l'enfer, je suis en enfer* », mais il était hors de question qu'il reçut l'extrême onction sans s'être confessé. À la duchesse de Châteauroux le roi fit un baiser sur la main, puis la repoussa en murmurant : « *ah princesse, je crois que je fais mal, il faudra peut-être nous séparer* ». Le premier aumônier du Roi, Monseigneur de Fitz James, refusa de lui donner l'absolution sans une confession publique de ses péchés. Louis XV ne put échapper à cette confession humiliante et fut contraint d'éloigner sa favorite, la duchesse de Châteauroux, qui prit le chemin de Paris, croisant la Reine arrivée précipitamment au chevet de son mari qui lui demanda pardon. On peut imaginer la souffrance morale du roi malade, tiraillé entre la peur de mourir sans recevoir les derniers sacrements et l'attachement à sa favorite. Sans parler de l'humiliation publique. Entre temps, un certain Isaïa Cerf Ulmann, médecin juif de Metz, parlant français, fut mandé par un chirurgien du régiment d'Alsace pour sauver le Roi et ce, malgré l'opposition de la Cour. Ce médecin lui donna une préparation et surtout fit interrompre les saignées. Peu à peu, le Roi se sentit mieux et entra en convalescence. Pendant toute cette maladie, 6 000 messes furent célébrées dans le royaume, les églises étaient pleines et, une fois le roi guéri, on dansa et on chanta. Malade, le roi fut un saint, mais bien portant, il ne tarda pas à redevenir un débauché. Il exila son aumônier et chercha à retrouver sa maîtresse qui s'était retirée à Paris. Il alla seul la retrouver un soir après avoir traversé le Palais-Royal. Le 25 novembre, le ministre Maurepas porta à la duchesse de Châteauroux les excuses du roi et l'invitation de revenir à Versailles. Mais, elle tomba malade et ne revit jamais la Cour. Elle rendit l'âme le 8 décembre sans avoir eu le temps de savourer sa revanche : le roi lui avait promis une place de surintendante auprès de la Dauphine. Que reste-t-il d'elle sinon un magnifique portrait peint en 1740 par Nattier et que l'on peut admirer au Musée National du Château de Versailles ? Le roi qui n'avait pas pris la peine de venir lui dire adieu, fut accablé et la reine aussi !

## 5. Louis XV, vie sentimentale et dépendance aux femmes

Dans le but de le déniaiser, il fut organisé lors de l'été 1724 une partie de chasse à laquelle furent conviées 17 jeunes femmes de la cour. Toutes échouèrent mais les pulsions sexuelles de l'adolescent ne tardèrent pas à se manifester. Brusquement métamorphosé, le jeune roi paraissait avoir une puberté précoce, autrement dit être attiré par les femmes.

### 5.1. Sa vie conjugale

On le maria donc au plus vite et sans son avis à Marie Leszczynska, née en 1703, fille du roi de Pologne détrôné, Stanislas, décrite comme douce, humble, soumise et fidèle. Dans son livre sur Marie Leszczynska, Anne Muratori-Philip écrit : « *Elle est tombée en adoration devant cet adolescent beau comme un dieu. En quelques jours, elle a accepté sa froideur et sa timidité quasi malade, deviné sa difficulté à s'ouvrir aux autres et comprit sa peine à accepter le changement* ». Marie remplace un peu sa mère, la grande absente de sa vie. Père à 17 ans, il avait à 27 ans dix enfants dont huit survécurent, ce qui était plutôt pas mal pour l'époque. Un seul garçon survécut, Louis Ferdinand, qui épousa en secondes noces la fille du roi de Pologne et dont les enfants furent les trois derniers rois de France, Louis XVI, Louis XVIII et Charles X, Quant aux sept filles, une seule se maria.

Louis XV et Marie n'avait aucuns goûts communs. Peut-être aurait-il voulu un soutien maternel. Marie aimait la musique et les jeux d'argent et son époux la chasse. Louis XV n'était pas du genre démonstratif et Marie n'osant pas lui montrer son amour, finit par s'habituer à son caractère instable et à sa timidité malade vis-à-vis des femmes. En 1738, la reine fit une fausse couche et, sur les conseils de ses médecins, dut temporairement mettre un terme à ses relations intimes, *toujours coucher, toujours accoucher, ce n'est pas une vie*, aurait-elle dit. Le Roi en profita pour se faire aménager une chambre à coucher dans la pièce la plus éloignée de l'appartement de son épouse.

Bien qu'ayant rompu toute relation intime avec la reine, il tenait à conserver une vie de famille, organisant à partir de 1751 un grand souper toutes les semaines. Il s'intéressait à ses enfants auxquels il fit donner une instruction et une éducation sportive, (équitation) et musicale. Il fut très affecté par la mort d'Henriette, sa fille aînée, et resta plongé plusieurs mois dans un long abattement. Incapable de dominer son tempérament et de se passer de femmes, il s'estima libre quand la reine ne put le recevoir. Il eut des aventures extraconjugales, tout en étant tenaillé par le sens aigu du péché qui résultait de son éducation. À partir de 1738, il afficha publiquement, car il n'aimait pas tricher, sa liaison avec Madame de Mailly, dont il a été question à Metz, ce qui bien entendu ne pouvait que le discréditer. Le roi souhaitant un jour la présence à la Cour de Madame de Mailly, cette dernière en demanda la permission à la reine qui lui répondit : « faites Madame, vous êtes la maîtresse ». Il négligea la reine même en public mais, ne supportant pas les pertes et les abandons, il fut très éprouvé par sa mort, en 1768. Ce deuil, succédant à d'autres, provoqua selon les témoins des obsessions morbides et une tendance dépressive marquée avec une forte culpabilité. La plus jeune de ses filles entra au Carmel pour obtenir de Dieu le pardon des fautes, de son père. Un tableau, qui se trouve au Musée d'Art et Histoire de Saint-Denis, représente la visite du roi, assis devant sa fille au Carmel. Les filles du roi, y compris la carmélite, se méfiant de la sensualité de leur père, se mirent en tête de lui trouver une épouse. Mais il ne renonça pas à ses « *ses petites maîtresses* ».

### 5.2. Les maîtresses du Roi

*Des cinq filles du marquis de Mailly-Nesle*, dont la duchesse de Chateauroux, terribles sœurs, femmes titrées, fières et jalouses entre elles, quatre furent les maîtresses du roi. L'une d'entre elles donna naissance à un garçon, en septembre 1741, mais ne survécut pas à l'accouchement, malgré la saignée appliquée par Lapeyronie. Le roi, rongé par le remord, fut dépressif pendant six semaines.

*Madame de Pompadour* (1721- 1764). Maîtresse royale, puis amie de cœur. On a dit d'elle qu'elle était un premier ministre en jupon et aussi le porte-parole du roi auprès

de la cour. Moins de trois mois après la mort tragique de Marie-Anne, Louis XV fut vite consolé et entama une relation avec Jeanne-Antoinette Poisson, rencontrée au cours d'un bal masqué à l'occasion du mariage du Dauphin, mariée et mère de deux enfants et que tout homme aurait voulu avoir pour maîtresse. Elle venait régulièrement toutes les semaines faire sa cour au dîner de la Reine. En septembre 1745, il l'installa au château de Versailles au-dessous de son appartement, dans celui de feu la duchesse de Châteauroux, avec un escalier secret. Bien entendu, elle n'était pas acceptée par les courtisans qui ne pouvaient avoir que du mépris pour ceux qui n'étaient pas de leur rang. Le Dauphin disait d'elle « *maman putain* ». C'était une comédienne toujours en scène. Elle avait reçu une éducation très soignée et on lui apprit tout, sauf la vertu. Elle recevait Voltaire qui faisait preuve d'une flagornerie honteuse à son égard. Elle fut présentée le 15 septembre 1745 à la cour. La reine lui fit un gracieux sourire. Elle joua un rôle politique faisant disgracier Maurepas qui avait écrit des impertinences sur elle et soutint Choiseul, qui exerça plusieurs fonctions ministérielles, parmi lesquelles les affaires étrangères et la marine. Elle facilita le rapprochement avec l'Autriche, en 1755. Louis XV commença à négliger les affaires, s'occupant beaucoup plus de Madame de Pompadour que de la guerre. Comme tous les fruits de la guerre furent perdus par le traité d'Aix-la-Chapelle (18 octobre 1748), la population rejeta la responsabilité du désastre sur la Pompadour.

Cette femme cultivée, avait pensé que le roi fatigué par l'exercice quotidien du pouvoir royal, et au fond dépressif, avait besoin de divertissements, comme thérapeutique de son ennui. Il était considéré comme l'homme du royaume le plus difficile à amuser, préférant les fêtes intimes. La Pompadour, pour plaire au roi, imagina des spectacles avec des intermèdes moitié religieux moitié profanes, même pendant la semaine sainte. Elle arriva à obtenir un théâtre à Versailles dont Boucher fit les décors. La première pièce fut *Tartuffe*, donnée le 17 janvier 1747. Le roi se lassa de ces spectacles et les fit transférer au château de Bellevue.

Madame de Pompadour, à laquelle les arts et les sciences rendaient hommage, fit de François Boucher « son premier peintre ». Plusieurs tableaux glorifiant les riches heures du couple Louis XV-Pompadour succédèrent ainsi aux représentations des victoires militaires de Louis XIV. En 1750, elle obtint la fondation d'une institution pour dispenser un enseignement militaire aux fils de la noblesse pauvre. Elle était protectrice de Voltaire, Montesquieu, des Encyclopédistes. Avec elle, il ne s'agissait pas que de sexe : le Roi était attiré par l'esprit de cette courtisane qui, désirant lui remonter le moral après la défaite de Rossbach, en l'invitant à ne pas penser aux conséquences de cette défaite, lui aurait dit : « *après moi le déluge* ». Madame de Pompadour, qui était devenue une amie après avoir été une amante, était considérée comme la vraie reine de la cour. Très vite, elle perçut chez le roi des symptômes d'indifférence et de lassitude et chercha à le détourner des idées sérieuses pour le jeter malgré lui dans le tourbillon des faux plaisirs dont il sentait le vide et la misère et, lorsque la semaine sainte arrivait, il était triste, plein de remords et honteux de remplir si mal son rôle de fils aîné de l'Église.

Son amant étant toujours insatisfait et, craignant d'être supplantée par les dames de la Cour, la Marquise délégua à « *des pourvoyeurs compétents* » le rôle de recruter des jeunes femmes et jeunes filles qui deviendront des maîtresses royales. En 1752, n'ayant plus de relations physiques avec le roi, elle installa dans une demeure à Versailles, dite Le Parc-aux-Cerfs, de très jeunes femmes qui y étaient entretenues pour satisfaire les besoins sexuels du monarque. Ces filles étaient conduites au palais sous l'autorité du sieur Lebel, premier valet, qui jouait un grand rôle dans les plaisirs de son maître. Les filles passaient dans une chambre, « le trébuchet ». Avec elles, il ne risquait pas de contracter une maladie, ce qui était sa grande frayeur. La Pompadour surveillait de près tout ce monde, veillant à ce qu'aucune de ces filles ne prenne d'ascendant sur le roi.



Lorsqu'une d'entre elles avait un enfant, on lui trouvait un mari qui la prenait en charge. Jules Michelet, dans son histoire de France au XVIII<sup>e</sup> siècle, n'est pas tendre avec le roi : « *En février 1756, au Parc-aux-Cerfs, on lui mena jusque dans sa propre chambre à coucher une petite vierge de 15 ans. La pauvre enfant eut peur, horreur, se défendit. L'enfant, se sentit une proie. Il n'eut nulle bonté, nulle douceur, s'acharna en chasseur à ce pauvre gibier humain. Les mères cachèrent leurs enfants* ». La réalité est toute autre : il semble que ces jeunes filles n'aient pas subi de contrainte physique, on leur faisait croire qu'elles seraient entretenues par un riche seigneur polonais, elles étaient consentantes. Contrairement aux rumeurs, il n'avait pas fait enlever à leurs familles des fillettes de neuf à douze ans. On lui attribua jusqu'à 90 relations adultérines. Il n'eut que huit bâtards, beaucoup moins qu'Henri IV et Louis XIV. Ce dernier légitimait les enfants de Madame de Montespan et les faisait élever par Madame de Maintenon et avait signé un édit pour que ses bâtards légitimés puissent être appelés à régner en cas de disparition des princes du sang légitimes.

Parmi les petites maîtresses du Roi, **Marie-Louise O'Murphy** (1737-1814), dite « la Morphise », passera à la postérité grâce à François Boucher qui la représenta dans un tableau : *la jeune fille allongée*. **Catherine Éléonore Bénard** (1740-1769), dame de compagnie de Madame Adélaïde, une des filles du roi, enceinte peut-être de Louis XV, elle, eut une fille qui deviendra Madame de Saint-Germain (1769-1850), épousera le comte de Montalivet et dont un des descendants serait Valéry Giscard d'Estaing. **Mademoiselle de Romans** (1737-1808), maîtresse de Giacomo Casanova, grâce à une intrigue de ce dernier, fut une maîtresse passagère du Roi de 1760 à 1765, et ce, au grand dam de la marquise de Pompadour. Le Roi l'installa à Passy dans un hôtel qu'on nommait « *hôtel de la folie* ». **Louise Jeanne de Tiercelin** (1746-1779), repérée dès l'âge de 14 ans par Dominique Lebel, peu avant ses seize ans, devint la maîtresse du roi qui s'amusait de son comportement puéril et de ses caprices. Comme toutes les maîtresses du roi, elle tomba enceinte et mit au monde, le 7 février 1764, un garçon. Exilée en province, elle intrigua pour faire légitimer son fils ce qui lui vaudra une lettre de cachet et un séjour de près de deux mois à la Bastille.

La marquise de Pompadour mourut le 15 avril 1763. On raconte que Louis XV apercevant de sa fenêtre le convoi funèbre déclara : « *la marquise n'aura pas beau temps pour son voyage* ». Ce jour-là, il ne faisait pas beau.

**Madame du Barry**. Elle succéda à la marquise de Pompadour. C'est le Maréchal de Richelieu, célèbre libertin, qui intrigua pour présenter au roi une certaine Jeanne Bécu (1743-1793). Comme il fallait lui donner une identité acceptable, elle devint Madame Du Barry grâce à un mariage blanc.

Elle fut présentée à la cour le 22 avril 1769, et devint favorite royale. On dit qu'elle avait été prostituée de luxe, très experte dans les jeux de l'amour, avec comme spécialité le « *saut de l'anguille* ». Tout naturellement, la comtesse affronta le mépris des filles de Louis XV. La future reine Marie-Antoinette refusa de lui adresser la parole sinon pour lui dire : « *il y a bien du monde aujourd'hui à Versailles* ». Chez elle, les dîners se terminaient par des orgies, chaque convive devant choisir un partenaire et s'isoler dans une chambre. Avec elle, le roi eut un certain épanouissement. Enfin veuf, depuis 1769, et donc éloigné du péché ! Inutile de dire qu'elle avait été mal acceptée à la Cour. Elle ne s'intéressait pas aux affaires politiques, mais plutôt aux arts et joua le rôle de mécène, commandant tableaux (Greuze, Fragonard) et sculptures et influençant la mode vestimentaire et la musique. Elle avait pour médecin Théophile Bordeu, un des pères du vitalisme montpellierain, ami de Diderot. Ayant été humiliée par Choiseul, elle contribua indirectement à sa disgrâce, manipulée en cela par le Duc de Richelieu. Pendant les cinq années que la Comtesse partagea avec lui, elle obtint qu'il gracie plusieurs condamnés à

mort. Personne n'eut pour elle la même indulgence : condamnée par le tribunal révolutionnaire parce qu'elle faisait de nombreux voyages à Londres dans le but de récupérer des bijoux qu'on lui avait volés, elle fut guillotinée, le 8 décembre 1793.

## 6. Personnalité et traits de caractère

### 6.1. Une intelligence supérieure, un esprit curieux et ouvert, une mémoire hors du commun

La plupart de ses contemporains étaient d'accord pour décrire sa mémoire prodigieuse, stupéfiante, sa curiosité intellectuelle et sa grande culture. Il avait l'esprit vif comme l'éclair, juste et clairvoyant. À l'âge de sept ans, il pouvait réciter la liste complète de ses prédécesseurs sur le trône de France. Il était passionné de géographie et, enfant, avait surpris par l'étendue de ses connaissances le tsar Pierre le Grand. Il était passionné de géographie et d'astronomie et non d'astrologie comme ses prédécesseurs. Il assista à plusieurs éclipses de soleil et au passage de Mercure devant le soleil. En 1736, il fit réaliser par Cassini une carte géographique de la France. Il ne négligeait pas pour autant les activités manuelles et, notamment, s'initia à l'imprimerie. Passionné par l'agriculture, il herborisait avec Jussieu auquel il demanda de créer le jardin botanique du Trianon. Certains arbres venaient par bateau d'Asie et d'Amérique. Il était fasciné par la pendule astronomique de Passeman qui était programmée pour fonctionner jusqu'en 9999 et qui avait nécessité vingt années de travail. Chaque 31 décembre, il s'asseyait devant cette pendule grande comme un homme (en cours de restauration à l'occasion du tricentenaire de son couronnement) pour assister au passage de la nouvelle année. Il créa une commission pour l'examen des remèdes et la rénovation des études de chirurgien, en créant l'Académie Royale de Chirurgie, en 1731. C'était un grand travailleur qui écrivait lui-même vite et bien, annotant en marge les rapports des ministres.

### 6.2. La timidité

À l'âge de 13 ans, Louis XV était toujours très timide, écrit Henri Carré qui poursuit, citant le marquis d'Argenson, « *C'est d'abord qu'il est un timide. Quelquefois il veut parler et ne peut. Dans ses réponses aux harangues, les mots sortent péniblement ; même aux présentations des dames de la cour, il est muet* » « *Il restait gêné devant le public* », écrit Pierre Gaxotte. *Il a grand air, il est majestueux mais il a peine à s'exprimer : on voit souvent qu'il a envie de dire quelques paroles aimables, mais elles ne sortent pas de sa bouche. Il est bon, et lorsqu'il voit des personnes dans une extrême affliction, il est tellement saisi et interdit qu'il a peine à sortir de son mutisme* ». Comme tous les timides, Louis XV pouvait dans certaines occasions tenir des propos frivoles ou prendre des décisions brutales. Dans le conflit qui l'opposa au Parlement, il déclara : « *Voilà ma volonté. Ne me forcez pas à vous faire sentir que je suis votre maître* ». **Mais il pouvait être silencieux**, en particulier lorsqu'il était forcé d'accepter une décision prise en dehors de lui. Son tempérament réservé n'était pas que la conséquence de sa timidité, mais aussi un moyen de défense contre les manœuvres et sollicitations. Il semblait alors impassible. **Il supportait mal la contrainte** des représentations officielles, mais il s'y astreignait jusqu'au bout. Il ne supportait pas aussi les contraintes corporelles. C'est ainsi qu'il prit la danse en dégoût car Villeroy avait voulu l'y initier, ce qu'il vécut très mal. Il était, et est resté toute sa vie, un roi **triste préférant l'intimité**. Il se fit aménager au château de Versailles de nombreux espaces réservés à son usage strictement personnel et qui furent relié aux appartements de ses

favorites successives. De plus, il lui arrivait de séjourner longuement dans d'autres châteaux.

### 6.3. Une humeur instable

Enfant, déjà sa personnalité avait un double aspect : soit gaie, enjouée, espiègle, pleine d'entrain, soit triste, mélancolique, ennuyée. Il faisait des gamineries d'adolescent : arroser un abbé, monter sur un toit et crier dans les cheminées ! Adulte, il avait une dualité d'attitude qui le rendait indéchiffrable et source de rumeurs. Il donnait l'apparence d'une éternelle bougeotte changeant souvent de résidence. Il était capable de faire preuve d'audace et, lorsque la France était en guerre, il voulait se trouver à la tête de ses braves soldats et partager leur peine et leur gloire. Lors du siège de Tournai, il paraissait euphorique à la veille de la bataille et fit preuve d'un calme et d'un sang-froid impressionnant, refusant de se mettre à l'abri. Il ordonna que la Cathédrale et les principaux bâtiments échappent à la canonnade. Lors de la bataille de Fontenoy, il semblait transfiguré et fier d'être le premier Roi de France qui, depuis des siècles, se fût mesuré avec les Anglais. À l'inverse, il traversait des épisodes dépressifs de plusieurs semaines, pleurant et refusant de manger comme lors de la mort d'une des sœurs de Mailly.

### 6.4. Anxieux et hypocondriaque

Dès l'enfance, il avait ressenti que sa santé était le souci de Louis XIV, puis du Régent et de toute la nation. Il parlait fréquemment de maladies, d'opérations chirurgicales, de mort, de cimetières. Il craignait la mort et tout ce qui la rappelait. Lors de l'attentat de Damiens (7 janvier 1759), il se crut mourant, réclamant un prêtre, se faisant donner l'absolution à tout moment. Le comte de Cheverny raconte qu'un jour le roi l'appela pour lui dire « *on a ouvert (autopsié) Saint Contest, il avait un squirrhe au foie et là-dessus il me fit un détail savant de l'ouverture du pauvre homme* ». Cheverny conclut : « *je me suis demandé cent fois pourquoi un roi doué des qualités les plus sociales, les plus honnêtes, paraissait aussi insensible à la mort de ceux qui l'entouraient* ».

### 6.5. Un homme méfiant hésitant et indécis, d'où des comportements contradictoires

Selon le marquis d'Argenson, il regardait la dissimulation comme la qualité la plus nécessaire d'un souverain : « *Il a un autre défaut, c'est de croire que les hommes très honnêtes sont en général peu habiles. De là le grand nombre d'hommes tarés auxquels il confie les places les plus importantes. Avec un tel système il en arrivera à des fluctuations perpétuelles et à cette versatilité qui est le signe de la faiblesse. Il hésitera entre la paix et la guerre, entre la Prusse et l'Autriche, entre les parlementaires et leurs ennemis, entre les jésuites et les jansénistes. Il a horreur des philosophes mais nommera Voltaire gentilhomme de la Chambre* ». Il fit preuve d'indécision pour trancher le conflit qui mit aux prises les parlementaires et le nouvel archevêque de Paris, Christophe de Beaumont, prêtre austère et inflexible qui aurait aimé mieux mourir que pactiser avec l'adultère et fut donc exilé à trois reprises, alors que le roi l'admirait tout en ne le soutenant pas. Louis XV était l'ennemi du Parlement et l'ami de l'Église, mais, toujours avec son esprit d'indécision, il permit aux membres démissionnaires de l'assemblée, à la suite de son lit de justice de 1756, de reprendre leurs activités.

**Un homme qui ne s'aimait pas.** Il n'avait d'estime ni pour lui-même ni pour ceux qui l'entouraient. Manquant de confiance en lui, il se sentait presque honteux de sa dignité royale et cette défiance de soi engourdissait ses précieuses qualités. Selon Michel

Antoine, « *il voyait le bien mais faisait le mal. Il agissait contre sa conscience, se condamnait sans s'amender, était mécontent de soi mais n'ayant pas la force d'un véritable repentir. Sa religion n'était pas de l'hypocrisie. Ce qui le caractérisait n'était pas la méchanceté mais la faiblesse* ».

### **6.6. Un homme qui ne supportait pas l'ennui et la solitude qu'il éprouvait jusque dans le pouvoir suprême**

Il y avait dans son caractère une chose de tenace, l'ennui qui le dévorait et qu'il laissait apercevoir. Pour les frères Goncourt : « *Louis XV est le grand exemple de l'ennui, comme il en est la grande victime et bien qu'il ait possédé tous les dons et tous les biens, il avait une humeur noire et une mélancolie sinistre* ».

### **6.7. Un homme démotivé**

En effet, il préférait se donner le temps de murir ses décisions, ce qui pouvait lui donner parfois l'impression d'être faible et hésitant. Mais il lui arrivait aussi d'adopter le sentiment de ses conseillers, même s'il n'était pas de leur avis. Après la mort du cardinal de Fleury, en 1743, il voulut gouverner par lui-même avec sous ses ordres une administration de qualité, mais les personnalités de son entourage manquaient d'envergure. Dans son testament, on peut lire : « *si j'ai fait des fautes, ce n'est pas par manque de volonté, mais manque de talents et pour n'avoir pas été secondé comme je l'aurais désiré* ».

### **6.8. Conduites addictives**

Il se réfugiait dans la lecture d'ouvrages scientifiques mais avait une passion dominante, la chasse qu'il pratiqua chaque jour, excepté les dimanches et fêtes.

Peut-on parler d'addiction au sexe ? Il faut tenir compte de l'esprit de libertinage qui régnait à l'époque et en particulier à la Cour. Lors de la Régence (1715-1723), la pensée épicurienne était à la mode mais on doit admettre que le roi avait une prédisposition indiscutable aux excès sexuels en tous genres, en contradiction avec l'éducation religieuse reçue et sa ferveur chrétienne. Il lui fallait plusieurs femmes, jamais les mêmes. L'addiction au sexe était un besoin de consommation obsédant qui occupait son temps au point qu'il délaissait ses autres activités. Dans ses mémoires, le Duc de Luynes a une formule lapidaire : « *Le roi aime les femmes et cependant n'a aucune galanterie dans l'esprit* ». Louis XV, monarque absolu, n'avait aucune difficulté pour trouver des partenaires : son entourage se chargeait de les lui procurer et il ne risquait aucune poursuite. Sa prédilection pour les très jeunes filles peut s'expliquer par la peur de contracter des maladies. Il avait un sentiment de culpabilité et de honte, et il avait surtout la crainte de mourir sans avoir reçu les sacrements. C'était plus fort que lui et il repassait à l'acte, cherchant parfois dans les rasades de vin de Champagne, l'oubli de ses remords.

### **6.9. Un homme pieux, profondément chrétien, mais... dont la conduite n'était pas toujours conforme à la morale**

Il avait conscience du caractère religieux et sacré de la royauté. Il en était resté à la monarchie de droit divin dans laquelle il voyait une image de la hiérarchie céleste. Il ne supportait pas que l'on plaisante sur la religion et se méfiait des protestants et des jansénistes. Il lui arrivait d'avoir des scrupules torturants. Enfant, il lava les pieds de trente pauvres voulant ressembler à Saint-Louis. Son éducation religieuse était fondée

sur la terreur de la mort et de l'enfer et les passages à l'acte, qu'il ne pouvait réfréner, le mettaient dans un sentiment de culpabilité et de peur, écartelé entre la honte et le désir. On raconte qu'il interrompit un jour son repas pour aller chercher des hosties et les accompagner jusqu'à la chambre d'une mourante. Il ne perdit jamais la conscience de son état de pécheur : en janvier 1766, il rédigea un testament, se disant un grand pécheur et demandant à Dieu de lui pardonner tous ses péchés. Il hésitait entre la vertu et la volupté et ses projets de conversion n'étaient que des velléités sans consistance. Sa tristesse augmentait en proportion de ses écarts de conduite. Toute sa vie, il alla à la messe tous les jours, tout en étant bourrelés de remords, surtout au moment de certaines fêtes, ce qui le rendait dépressif. En 1733, il n'osa pas communier car on lui avait parlé d'hommes sacrilèges qui, mettant l'hostie à la bouche, étaient tombés raide morts. Très scrupuleux il ne se sentit pas digne de toucher les écrouelles. Il refusa, à partir de 1739, de se plier à l'usage de les toucher après la communion, préférant s'abstenir des sacrements que les profaner. Lorsqu'en janvier 1757, il fut blessé par Damiens et croyant qu'il allait mourir, il demanda pardon à la reine et à ses enfants du scandale de sa vie. La teneur anticléricale de certains articles de l'Encyclopédie ne pouvant être tolérée par un pouvoir royal dont l'une des missions était la défense des intérêts de l'Église, il ordonna, en 1752, la suppression des deux premiers volumes de cet ouvrage, puis, en 1759, il abrogea le privilège royal de 1748, si bien que l'Encyclopédie perdit toute existence légale et ce, malgré la protection de Malesherbes, directeur général de la librairie, autrement ministre de la censure, qui fut disgracié. Il n'avait donc pas tenu compte de l'article de l'Encyclopédie qui condamnait l'esclavage. Pour lui, Diderot était celui qui assimilait les religions à des superstitions. L'esprit voltairien, à la fois critique et non conformiste, (Voltaire disait : *si Dieu nous a fait à son image, nous le lui avons bien rendu*), lui fut étranger et on peut se demander s'il eut connaissance du Traité sur la tolérance (1763), publié par Voltaire. En mars 1724, il promulgua la seconde version du Code Noir reprenant, à l'exception de 5 articles, la première version promulguée en 1685 par Louis XIV. Le 14 mai 1724, on lui fit signer l'effrayante loi contre l'hérésie, donc contre les protestants, qui fut appliquée pendant des décennies, en particulier dans les diocèses de Nîmes, Uzès et dans le Dauphiné. En 1765, à la suite d'une pétition, les juifs convertis au catholicisme furent expulsés de Saint Domingue. Ce n'est que sous Louis XVI que l'Édit de Versailles du 7 novembre 1787 donna un statut juridique aux protestants et aux juifs. En s'affranchissant d'importantes obligations morales et religieuses communes aux grandes religions, Louis XV contribua à une lente désacralisation de la monarchie française.

**Capable d'empathie mais pas toujours.** Il était reconnaissant et il récompensa tous les médecins y compris le médecin juif qui l'avait soigné à Metz. Il fit ériger à sa gloire et à titre de reconnaissance une statue sur le portail de la Cathédrale de Metz, que l'occupant allemand fit démonter en 1888. Il ne rejetait pas brusquement « les petites maîtresses », et lorsqu'elles étaient enceintes, il les éloignait après leur avoir donné des bijoux, des écus et il les dotait, leur procurant des mariages honorables. Il veillait à l'éducation de ses enfants illégitimes, huit au total. Lors de l'attentat du 5 janvier 1757 au cours duquel Robert-François Damiens (un psychotique ou pour le moins un illuminé) le blessa, il s'écria « *Qu'on l'arrête et qu'on ne lui fasse pas de mal* ». Il ne semble pas qu'il ait voulu dire qu'on l'arrête vivant pour le juger. En effet, il voulait pardonner et que Damiens s'en tire avec une peine symbolique, mais la décision de le juger et de lui infliger un supplice effrayant appartient à la grande Chambre du Parlement. Louis XV finit par déclarer que le crime commis nécessitait vengeance, donc toujours sa suggestibilité. Le père, la femme et la fille de Damiens furent bannis du royaume et leur maison rasée. Le roi par mansuétude leur accorda une pension importante afin de

leur éviter la misère. À l'inverse, il refusa de gracier Mandrin, Calas et le Chevalier de La Barre, ce dernier accusé à tort de blasphème et de ne pas s'être découvert au passage d'une procession. Selon le Roi, le crime de lèse-majesté divine était plus grave que celui de lèse-majesté humaine. Une tache dans sa mémoire comme pour Bonaparte l'exécution du Duc d'Enghien.

À sa décharge, on doit évoquer son comportement à l'égard des vaincus. Lors de la bataille de Fontenoy, à laquelle il participait en personne, accompagné de son fils, âgé de 15 ans, il admonesta ce dernier qui s'était réjoui à la vue des ennemis massacrés : « *Voyez ce que coûte un triomphe. Le sang de nos ennemis est toujours le sang des hommes. La vraie gloire c'est de l'épargner* ». Il appliquait ainsi les préceptes de Saint-Louis : la générosité envers les ennemis vaincus. Autre exemple cité par Antoine : au soir de la victoire de Maastricht un des généraux anglais, huguenot languedocien émigré outre-Manche, fut fait prisonnier. On amena au roi cet ennemi qui était né son sujet. Louis XV l'accueillit avec bienveillance et lui dit : « *ne vaudrait-il pas mieux songer sérieusement à la paix que de faire périr tant de braves gens* ». Il le fit manger à sa table.

**À l'approche de la mort, il se comporta en chrétien.** Le 10 mai 1774, il rendit l'âme, vaincu par la variole dans une forme sévère, hémorragique, aggravée par des complications pulmonaires. Louis XV voulut mourir en chrétien : il s'était confessé le 7 mai. Cela faisait 30 ans qu'il n'avait pas communiqué ! Il fit dire par son grand aumônier aux membres de la Cour : « *Messieurs, le Roi me charge de vous dire qu'il demande pardon à Dieu de l'avoir offensé et du scandale qu'il a donné à son peuple. Que si Dieu lui rend la santé, il s'occupera de faire pénitence, de soutenir la religion, de soulager ses peuples* ». On ne saura jamais s'il aurait tenu cette promesse. Il reçut l'extrême onction et mourut en chrétien.

## 7. Diagnostic rétrospectif

### **Des diagnostics à écarter : Donjuanisme ?**

Ce n'était pas un séducteur, un homme sans scrupules et froid. Il n'avait d'ailleurs pas besoin de séduire et n'en était pas capable en raison de sa timidité et de son manque de confiance en lui. **Perversion sexuelle ?** On peut écarter ce diagnostic même si, pour la rumeur et l'opinion publique, il pouvait être considéré comme un prédateur, en particulier en 1750 quand il fut suspecté d'avoir fait procéder à des enlèvements d'enfants. Plus tard, les parisiens l'accusèrent d'avoir organisé la disette par « *un pacte de famine* ». On ne peut retenir une personnalité perverse auquel cas il aurait joui de faire le mal et ne se serait pas soucié du sort des jeunes filles qui se succédaient dans son lit. Par ailleurs, le fait d'imposer à la reine la présence de ses maîtresses et de leur donner des fonctions officielles auprès d'elle doit être interprété, non comme une cruauté mentale, mais parce qu'il se sentait au-dessus des lois en tant que souverain de droit divin.

**Diagnostics à discuter : trouble bipolaire ou personnalité limite,** dite aussi border line ou dépendante, ces deux troubles ayant des symptômes cliniques voisins et de plus pouvant être intriqués. Il est difficile de trancher surtout de façon rétrospective. On s'accorde actuellement à considérer les accès maniaques comme facteur discriminant entre ces deux pathologies, alors que les troubles dépressifs leur sont communs. En faveur du trouble bipolaire, il faut retenir les antécédents familiaux, mais les troubles de Louis XV n'étant pas du type franchement maniaque, on peut écarter l'hypothèse du trouble bipolaire et retenir plutôt une personnalité pathologique. De l'état limite il avait l'humeur instable et réactive, le sentiment de vide et d'ennui et les conduites addictives. La perte de ses deux parents à l'âge de deux ans a été certainement un traumatisme

profond, d'où son caractère timide et mélancolique, replié sur lui-même, hypocondriaque avec surtout le besoin d'être entouré et aimé. C'est probablement parce qu'il avait manqué de l'affection d'une mère, qu'il en était arrivé là. L'image maternelle, représentée par Madame de Ventadour et l'image paternelle par le cardinal de Fleury n'ont pas réussi à s'imposer face à l'étiquette contraignante de la Cour.

## 8. Conclusion

Louis XV a reçu à la naissance de remarquables talents (intelligence, mémoire), mais son éducation étouffante et culpabilisante ainsi qu'une génétique plutôt défavorable ne lui ont pas permis d'exprimer réellement sa volonté et sa liberté à l'exception de quelques coups d'éclat. Les qualités telles que la force, l'intelligence et la beauté, et notre monarque n'en manquait pas, sont moralement neutres, ni bonnes ni mauvaises, puisqu'on ne peut les utiliser pour le bien ou pour le mal. Louis XV n'a pu le plus souvent exprimer réellement sa volonté étant dominé par les interdits, les passions et par son entourage, en particulier féminin. Il n'était donc pas réellement un homme libre.

Peut-on réformer le jugement plutôt péjoratif que l'histoire a laissé de ce Roi qui commença par être nommé le Bien-aimé et dont le convoi funèbre quitta Versailles de nuit, à la sauvette, pour éviter les manifestations de joie de la population ? Sainte-Beuve a été sévère avec Louis XV. Il écrit en 1846 : « *Qu'est-ce que Louis XV ? On a beaucoup dit, on ne l'a pas assez dit : nul, le plus vil, le plus lâche des cœurs de roi* ». Il a aussi été le plus mauvais roi de notre histoire selon le petit manuel de Lavissee 1900.

On ne peut en rester à ce jugement lapidaire et pour le modérer on peut citer l'Abbé de Very (1724-1799), qui écrivit « *le règne de Louis XV fut l'époque la plus heureuse de notre histoire. Ses qualités étaient plutôt bonnes. Mais, ne sachant pas gouverner par lui-même il ne voulut pourtant pas avoir de principal ministre depuis le Cardinal de Fleury et il ne sut pas donner de la consistance, de la force, de l'union aux ministères. Durant les trente dernières années de son règne, jamais la France n'a été si riche et si abondante en toutes sortes de manufactures, ni orné par la foule de ses savants. Les armes n'ont pas été brillantes mais elles n'ont pas eu les injustices, l'odieux et les dévastations de son prédécesseur. Aucune guerre civile n'avait versé le sang des citoyens. Les guerres étrangères n'ont point vu les armées ennemies dans l'intérieur de nos frontières*. Il favorisa le développement d'une administration compétente et efficace ainsi que la liberté du commerce à l'intérieur, interdisant les exportations de grains à l'étranger afin d'éviter les menaces de pénurie.

Un autre bienfait inestimable fut la sûreté des villes et des routes. À l'actif de Louis XV, il faut aussi retenir que la France a été accrue de la Lorraine et de la Corse grâce à une politique d'annexion pacifique, qu'elle a été préservée de l'invasion et qu'elle a été plus riche et prospère à la fin de son règne qu'à son début.

Toutefois, on peut regretter que Louis XV ne se soit pas comporté comme un authebtique despote éclairé avec un gouvernement centralisé et basé sur les idées des Lumières : rejet de l'obscurantisme, des superstitions, tolérance, liberté individuelle, égalité, triomphe de la raison sur les croyances. La Révolution de 1789 n'aurait peut-être pas abouti à la terreur et le roi Louis XVI n'aurait pas eu une fin tragique. Pendant ce temps, Frédéric II de Prusse (1712-1786), fils du roi sergent, abominable personnage, abolissait la torture et la peine de mort. Joseph II d'Autriche (1741-1790) décrétait la liberté de culte, abolissait le servage et la peine de mort. En 1781, son édit de tolérance améliorait la situation des Protestants et des Juifs. Quant à Catherine II de Russie, elle reçut Diderot et acheta sa bibliothèque. Elle voulut abolir le servage mais, se heurtant aux privilèges des grands propriétaires, elle y renonça et l'étendit à l'Ukraine.

Sous le règne de Louis XV, on en était encore à la torture et la peine de mort pour blasphème.

Mais l'histoire a-t-elle évolué partout vers le progrès ? Non ! Dans diverses contrées, à quelques heures d'avion de chez nous, on risque la prison pour homosexualité, critique de la religion et même la mort pour blasphème ou une mèche de cheveux.

## BIBLIOGRAPHIE

Antoine Michel, *Louis XV*, Fayard, 2014.

d'Argenson René Louis, *Journal et Mémoires*, Publié par la Société d'Histoire de France.

Barbier Edmond Jean-François, *Journal historique et anecdote du Règne de Louis XV*.

Bertièrre Simone, *La reine et la favorite*, tome 3 Le livre de poche 2002.

Bordonove Georges, *Louis XV le Bien-Aimé*, Édition Pygmalion, 1982.

Caffin-Carcy Odile, *Marie-Madeleine Mercier, Nourrice de Louis XV*, Éditions Perrin 2002.

Campan Henriette, *Souvenirs et anecdotes historiques*, Baudouin Frères, 1826.

Carré Henri, *Histoire de France*, direction Ernest Lavisse, 1909.

Cornette Joël, *Le roi absolu une obsession française, 1515-1715*, Taillandier, 2022.

Dufort de Cheverny, *Mémoires sur les règnes de Louis XV et Louis XVI et sur la Révolution*.

Dorveaux Paul, *Documents relatifs à la maladie de Louis XV à Metz (août 1744)*, Bibliothèque historique de la France Médicale, Paris Honoré Champion, 1913.

Fumaroli Marc, *Maurice Quentin de La Tour et le siècle de Louis XV*, Éditions du Quesnel, 2005.

Fumaroli Marc, *Dans ma bibliothèque*, Les belles Lettres, Éditions de Falloir 2021,

Gaxotte Pierre, *Le siècle de Louis XV*, Fayard 1974.

Goncourt Edmond, *Les Maîtresses de Louis XV et autres portraits de femmes*, Collection Bouquins, Librairie Décitre.

Gallo Max, *Louis XV le Bien-aimé*, Le Figaro, L'Express, Collection « Ils ont fait la France », Paris 2012.

Imbert de Saint-Amand Arthur-Léon, *Les femmes de la Cour de Louis XV*, Éditions Frédéric Patat 2016,

Levron Jacques, *Louis XV, l'Homme et Le Roi*, Perrin, 1973.

Michelet Jules, *Histoire de France au XVIII<sup>e</sup> siècle*, 1867.

Muratori-Philip Anne, *Marie Leszczyńska, Épouse de Louis XV*, Pygmalion 2010.

Pascal Camille, *La chambre des dupes*, Plon, juin 2020.

Pascal Camille, *L'air était tout en feu*, Robert Lffont, 2022.

*Bull. Acad. Sc. Lett. Montp., vol. 53 (2022)*



Petitfils Jean-Christian, *Louis XV*, Perrin 2014.

Quetel Claude, *Il était une fois la France*, Buchet, Chastel, 2021.

Rouèsse Jacques, *La maladie de Louis XV (été 1721)*, BIU Santé.

Sainte-Beuve Charles Augustin, *Portraits littéraires*, Tome III.

Saint Simon, *Mémoires*.

Voltaire, *Panegyrique de Louis XV*, 1748.